# CHE PRESSE











DES NOUVEAUX LOCAUX PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES **DE L'ECOLE ANNE FRANCK** 

Jeudi 28 août à 18h30 - 248 chemin des fontanelles - 34725 Saint-André-de-Sangonis



#### EN PRÉSENCE DE : •

- Bruno VIC, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Françoise JULIEN, Directrice de l'action sociale par intérim
- Caroline WYSS, Chargée de conseil et de développement
- > Commune de Saint-André-de-Sangonis :
- Jean-Pierre GABAUDAN, Maire de la commune de Saint André de Sangonis
- Didier CARAYON, 5ème adjoint, chargé des associations, du patrimoine, de la qualité de vie, de l'enfance, de la jeunesse et de l'adaptation des locaux scolaires

### UN PROJET AU SERVICE D'UN TERRITOIRE EN PLEINE ÉVOLUTION

Située dans la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), qui regroupe 28 communes et 41 000 habitants, Saint-André-de-Sangonis compte 6 364 habitants en 2022 et connaît une croissance démographique soutenue, marquée par l'arrivée de nombreuses familles avec enfants depuis une dizaine d'années.

Pour accompagner cette évolution, la Ville a engagé une modernisation de ses équipements éducatifs. Elle détient la compétence enfance et jeunesse, tandis que la petite enfance est gérée par la CCVH. Elle a renforcé la gestion de ses accueils de loisirs en confiant leur organisation à l'UFCV, permettant aux équipes municipales de se consacrer au développement de nouveaux projets, notamment autour de l'animation de la vie sociale et du soutien à la parentalité.

Ce nouvel équipement vient ainsi compléter une offre de services déjà solide, construite avec le soutien de la Caf de l'Hérault, qui comprend :

- 1 Centre social municipal Mozaïka
- 1 LAEP intercommunal associatif Parent'ailes
- 1 CLAS
- · Actions parentalité
- 1Permanence d'écoute parents-enfants (Ligue de l'enseignement)
- 1Crèche intercommunale Chrysalide et Papillons (28 places)
- 1 Micro-crèche Youbee
- 1 RPE itinérant intercommunal
- 1 ALP/ALSH
- ALSH ados, accueil de jeunes, accueil de loisirs au collège
- · des Séjours organisés par l'UFCV et la Ville

La Caf de l'Hérault et la Ville de Saint-André-de-Sangonis inaugurent les nouveaux locaux péri et extrascolaires intégrés à l'extension de l'école Anne Franck.

Ce projet permet de regrouper les enfants d'âge élémentaire sur un même site, facilitant l'organisation des familles, renforçant la cohérence éducative et optimisant le travail des équipes d'animation.

Gérés par l'UFCV dans le cadre d'une délégation de service public, les accueils péri et extrascolaires accueillent près de 500 enfants sur les temps scolaires et 393 enfants pendant les vacances, avec une offre riche en activités. Les nouveaux locaux, plus spacieux et adaptés, amélioreront l'accueil et permettront de développer davantage d'activités.

Enfin, cette réorganisation libère les locaux de l'école du centre-ville, permettant au Centre social Mozaïka de s'installer à proximité de la Maison intergénérationnelle et de l'espace ado.

## Données statistiques de la Commune de Saint-André-de-Sangonis (Données Caf 2024)

/		Commune de Saint-André-de- Sangonis	Département de l'Hérault
	Nombre de familles allocataires	63%	40%
	Dont familles monoparentales	29%	37%
	Nombre d'enfants de moins de 3 ans	11%	13%
	Dont familles avec au moins un parent actif	53%	46%
	Familles bénéficiaires de minima sociaux	13%	18%

#### UN PARTENARIAT SOLIDE ENTRE LA CAF ET LA COMMUNE

La Caf de l'Hérault et la Ville de Saint-André-de-Sangonis entretiennent un partenariat solide autour des politiques enfancejeunesse, vie sociale et parentalité, qui a permis la création de nombreux projets au service des familles. Pour le volet petite enfance, la Caf accompagne la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et plusieurs communes qui la composent dans le développement de l'offre, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en 2022.

## UN SOUTIEN FINANCIER CONSÉQUENT AUX SERVICES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS

La Caf de l'Hérault a soutenu la Ville de Saint-André-de-Sangonis dans la création des nouveaux locaux péri et extrascolaires, avec une participation financière de 300 000€, représentant 45% du coût total prévisionnel du projet. En 2024, elle a également versé 222 123€ pour le fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires. Au total, près de 644 500€ d'aides au fonctionnement ont été mobilisés pour les services présents sur la commune, comme le centre social Mozaïka, la crèche intercommunale, l'ALSH ados, les missions de coopération dans le cadre de la CTG, les actions de soutien à la parentalité, les séjours et formations BAFA, ainsi que la permanence d'écoute parents-enfants.